

198773

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une SARL à associé unique dénommée KalliTechDev - Capital : 1 000 €. Siège social : 54 rue Auguste Pegurier, bât C2, 06200 NICE. Objet : Développement, adaptation, test et prise en charge de logiciels, conception de programme, conseil et formation. Gérant : LEDESMA Jean, 54 rue Auguste Pegurier, bât C2 06200 NICE. Durée : 99 ans. Immatriculation : Au RCS de NICE.

198774

## AVIS DE TRANSFORMATION

Par AGE du 25/12/2020, les associés de la société BELLE ILE, SARL au capital de 400 000 euros dont le siège social est au 284 corniche Fahnestock, 06700 ST-LAURENT-DU-VAR, immatriculée au RCS ANTIBES sous le numéro SIREN 382 693 398, ont décidé la transformation de la société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 400 000 euros divisé en 25 000 actions de 16 € chacune.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit de tiers doit être autorisée par la société.

Administration : Madame Andrée PIC et Monsieur Jacques PIC, co-gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la société.

Président de la société : Monsieur Jacques PIC, demeurant 7 allée de la Farigoule, 06800 CAGNES-SUR-MER.

Directeur général : Madame Andrée PIC, demeurant 7 allée de la Farigoule, 06800 CAGNES-SUR-MER.

Pour avis. Le président.

198779

## AVIS DE CONSTITUTION

Le 1<sup>er</sup> décembre 2020, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI SDS.BALI

Capital : 1 000 euros.

Siège : 1434 avenue de la Batterie, 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

Objet : L'acquisition, la cession, l'administration, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou nue-propriétaire, par acquisition, crédit-bail ou autrement.

Durée : 99 années.

Gérance : Madame Dalila BALI demeurant 1434 avenue de la Batterie à 06270 VILLENEUVE-LOUBET, Madame Samia BALI demeurant 1434 avenue de la Batterie à 06270 VILLENEUVE-LOUBET, et Monsieur Sofiane BALI demeurant 27 allée d'Ormy à 77127 LIEUSAIN.

Cession : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation : Au RCS D'ANTIBES.

Pour avis.

198780



## PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

### 1<sup>ER</sup> AVIS - COMMUNE DE CANNES - ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS

Par arrêté préfectoral en date du 8 décembre 2020, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté F-093-17-P-0115 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'inondations de la commune de CANNES n'est pas soumis à l'évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre Etat membre de l'union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 18 janvier 2021 au 19 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à l'Hôtel de Ville, annexe la Ferrage, 31 boulevard de la Ferrage, 06400 CANNES de 9H à 12H et de 14H à 17H, du Lundi au Vendredi. Les observations pourront également être consignées sur ce même registre d'enquête qui sera déplacé en mairie principale de CANNES, salon Marianne, place Bernard Cornut Gentille, 06400 CANNES, le samedi 13 février 2021, de 9H à 12H, à l'occasion d'une des permanences de madame la commissaire enquêteur se tenant un jour de fermeture de la mairie annexe la Ferrage.

Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 4 juin 2020, Mme Odile BOUTELLER, directeur territorial en retraite, comme commissaire enquêteur.

La commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :  
Commune : CANNES  
Date : 18 janvier 2021

Heure : De 9H à 12H et de 14H - 17H

Lieu : Hôtel de ville annexe la Ferrage, 31 boulevard de la Ferrage, 06400 CANNES

Commune : CANNES

Date : 27 janvier 2021

Heure : De 9H à 12H et de 14H - 17H

Lieu : Hôtel de ville annexe la Ferrage, 31 boulevard de la Ferrage, 06400 CANNES

Commune : CANNES

Date : 13 février 2021

Heure : De 9H à 12H

Lieu : Mairie principale de CANNES, salon Marianne, place Bernard Cornut Gentille, 06400 CANNES.

Commune : CANNES

Date : 19 février 2021

Heure : De 9H à 12H et de 14H - 17H

Lieu : Mairie principale de CANNES, salon Marianne, place Bernard Cornut Gentille, 06400 CANNES.

La personne responsable du projet est : Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer, service de l'Etat dans les Alpes-Maritimes

Direction départementale des territoires et de la mer

CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques

147 boulevard du Mercantour, 06286 NICE Cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par la commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, à l'Hôtel de Ville annexe la Ferrage, 31 boulevard de la Ferrage, 06400 CANNES, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 19 février 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de l'Hôtel de ville annexe la Ferrage de 9h à 12h et de 14h à 17h, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête, seront également déplacés pour être mis à la disposition du public, durant la permanence de madame la commissaire enquêteur, en mairie principale de CANNES, salon Marianne, place Bernard Cornut Gentille, 06400 CANNES, le

samedi 13 février 2021 entre 9H et 12H.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant :

<https://www.registredemat.fr/ppri-cannes>

ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-de-les-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit à madame la commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Madame la commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'élaboration du PPR d'inondations de la commune de CANNES.

Hôtel de Ville annexe la Ferrage, 31 boulevard de la Ferrage, 06400 CANNES

Ou par email à l'adresse suivante :

[ppri-cannes@registredemat.fr](mailto:ppri-cannes@registredemat.fr)

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du 18 janvier 2021 au 19 février 2021 inclus, de 9H à 12H et de 14H à 17H, du lundi au vendredi, à l'Hôtel de Ville annexe la Ferrage, 31 boulevard de la Ferrage, 06400 CANNES.

A l'issue de l'enquête publique, Copie du rapport et des conclusions de madame la commissaire enquêteur sera :

- Adressée par le Préfet à la mairie de CANNES pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-de-les-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

198775

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée : NiceDiagnostic - Capital : 1 000 €. Siège social : 64 avenue de la Bormala, 06200 NICE. Objet : Diagnostiqueur immobilier ainsi que toutes activités connexes ou liées. Création de sites internet et formation non réglementée dans les domaines précités. Président : MILESI Marc, 64 avenue de la Bormala, 06200 NICE. Durée : 99 ans. Immatriculation : Au RCS NICE. Transmission des actions : Cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

198777

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée : Durbas Immo - Capital : 1 000 €. - Siège social : 84 allée Pasteur, 06700 ST-LAURENT-DU-VAR. Objet : Activité des agences immobilières, transactions sur immeubles et fonds de commerce (sans détention de fonds ni garantie financière). Président : DURBAS Sylvain, 84 allée Pasteur, 06700 ST-LAURENT-DU-VAR. Durée : 99 ans. Immatriculation : Au RCS ANTIBES. Transmission des actions : Cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

198776

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée BJP Conseil & Management - Capital : 1 000 €. Siège social : 7 promenade du Cap, 06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN. Objet : Conseil et assistance opérationnelle en organisation et ressources humaines. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (non réglementés, assistance opérationnelle, formation dans lesdits domaines, toutes activités connexes ou liées). Président : BAINIER Jean-Philippe, 7 promenade du Cap, 06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN. Durée : 99 ans. Immatriculation : Au RCS NICE. Transmission des actions : Cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.